ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission du tourisme, de l'écologie, de la culture, de l'aménagement du territoire et du transport aérien
---

Papeete, le 14 septembre 2022

N° **28-2022**/CR.COM

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2021 DE TE FARE TAUHITI NUI – MAISON DE LA CULTURE ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT

Réunion du jeudi 1er septembre à 9 heures

PRÉSIDENCE de M. Michel Buillard
président de la commission

(La commission démarre ses travaux à 9 h 9.)

Fonctions	Prénom Nom	Présence	Observations
Président	Michel Buillard	présent	
Vice-présidente	Tepuaraurii Teriitahi	présente	
Secrétaire	Romilda Tahiata	présente	
Membres	Juliette Matehau-Nuupure	présente	
	Benoit Kautai	absent	Lettre d'absence + Procuration à Yvannah Pomare-Tixier (APF 8272 du 1-9-2022)
	Yvannah Pomare-Tixier	présente	
	Vaiata Perry-Friedman	présente	
	Teumere Atger-Hoi	absente	
	Nicole Sanquer	présente	
Ont également participé à titre consultatif :			
Représentants	Philip Schyle	Représentant-membre du conseil d'administration (CA) Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la Culture (Arrivé en cours à 9 h 26)	
	Éliane Tevahitua	Représentante-membre du CA du Musée de Tahiti et des Îles (Arrivée en cours à 9 h 27)	
	Lana Tetuanui	Arrivée en cours à 10 h 18	
	Teva Rohfritsch	Représentant-membre du CA de l'Établissement Grands Projets de Polynésie (Arrivé en cours à 11 h 20)	

oOo

PROJET DE DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 2021 DE TE FARE TAUHITI NUI – MAISON DE LA CULTURE ET AFFECTATION DE SON RÉSULTAT
Lettre n° 5488/PR du 2-8-2022)
Présenté par M^mes^ Vaiata Perry-Friedman et Yvannah Pomare-Tixier

Défendu par M. Yann Teagai, directeur de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture.

DISCUSSION SUR LE PROJET DE RAPPORT

M. Yann Teagai : Juste préciser que l'on sort de deux années un peu compliquées avec la covid, même si l'année dernière était une année un peu mixte. Nous sommes revenus à la normale et avons retrouvé des couleurs en 2022 en remplissant surtout notre carnet de programmation, même plus que prévu d'ailleurs. Ceci dit, l'année 2023 s'annonce aussi très compliquée en termes de programmation car les demandes n'ayant pas été satisfaites en 2022, il faudra donc repousser. On annonce déjà plus de 340 dates en 2023 contre 319 en 2022.

M. Philip Schyle : Je voudrais saluer le travail de Te Fare Tauhiti Nui au travers de son directeur et de ses équipes. Un travail qui n'a pas été facile, comme le directeur vient de l'expliquer à l'instant, du fait de la pandémie de covid. Cela n'a pas été facile pour cet établissement parce que l'on touchait directement à la culture. Or, les artistes ont besoin de s'exprimer et d'être au contact de leur public. Malheureusement, du fait du covid, ceux-ci ont été bridés dans leur expression et dans leur manifestation, et c'est là où je salue le travail qui a été fait au niveau de Te Fare Tauhiti Nui, à savoir cette capacité d'adaptation à ce contexte difficile. L'établissement a pu trouver des formules adaptées, que ce soit au travers de l'amplification, de la numérisation de certaines activités mais également de la prise en compte de certaines demandes par la mise en place de compensations financières au profit de certains groupes ou artistes. Je voulais vraiment saluer ce travail qui a été effectué dans des conditions difficiles et c'est ce qui explique également qu'au niveau financier, cela a été un petit peu serré, et que les objectifs financiers n'ont pas été entièrement atteints. Même si l'établissement, financièrement, s'en sort toujours, cela a été quand même une année particulièrement difficile compte tenu de ce contexte de covid.

M^me^ Tepuaraurii Teriitahi : Je voudrais saluer notre représentant, Monsieur Philip Schyle et le remercier pour sa présence et son intervention par rapport au conseil d'administration Te Fare Tauhiti Nui. Ensuite, je voudrais remercier la présence évidemment du directeur et vous encourager à continuer dans ce dynamisme et cette résilience qui est la vôtre et qui permet effectivement de dénouer des situations qui sont parfois compliquées. Quand j'entends qu'il y a à peu près 360 programmations et que l'on sait qu'il y a 365 jours dans l'année, cela veut donc dire qu'il y a quasiment une représentation tous les jours de l'année ! J'imagine que parfois c'est deux événements la même journée, mais le chiffre est quand même éloquent ! Merci beaucoup et merci d'essayer de trouver des solutions pour que notre culture continue à vivre dans de bonnes conditions et avec le meilleur pour nos artistes.

M^me^ Romilda Tahiata : Tout d'abord, je voudrais remercier votre personnel accueillant et très bienveillant lors des soirées du *Heiva*. Je regrette juste l'attitude de certaines personnes qui se lèvent quand c'est le moment des *hīmene* ! Tout le monde sort pour aller manger à l'extérieur et il n'y a plus personne ! Je trouve cela un peu regrettable parce que les *hīmene* font partie de la culture. De plus, c'est aussi pénible pour ceux qui restent car en étant assis au milieu des rangées, tout le monde se lève et passe devant vous. Encore une fois, c'est regrettable pour les groupes de *hīmene* mais aussi pour ceux qui restent. Et donc, finalement, les gens ne reviennent que pour la danse, ce qui est un peu dommage !

Ensuite, je profite de souligner aussi le fait que, des fois, au niveau des sièges des élus, il n'y a personne alors que les sièges sont gratuits. C'est juste une proposition : vous devriez peut-être les faire payer.

M. Yann Teagai : Effectivement, nous avions essayé en 2019 lors du dernier *Heiva* sous sa forme de concours. L'année dernière, nous avons pu, malgré le covid, organiser un *Heiva* sous la forme d'un festival sans concours et libre pour justement aider l'ensemble des groupes, que ce soit en danse comme en chant. L'expression artistique libre a été très appréciée car le fait que ce fut sans frontière et sans règle, ils ont pu s'exprimer un peu plus librement.

Cette année, cela a été un gros challenge de réaliser le retour du *Heiva* avec le contexte sanitaire qui planait toujours au-dessus de notre tête. Cependant, de ce que l'on peut avoir comme retours, que ce soit du public ou des groupes, on a eu un bon *Heiva* bien que l'on n'ait eu que 18 groupes. Habituellement, on en a une vingtaine et l'on espère fortement avoir plus de groupes en 2023, en danse comme en chant, en tout cas des bruits de couloir le confirment. On devrait donc avoir un plus grand *Heiva*. De plus, pour cette année, les comptes seront "un peu plus verts", lors de la clôture à la fin de l'année.

Ensuite, par rapport à vos observations, c'est un peu compliqué et malheureux effectivement de voir une grande partie du public utiliser le spectacle de chants des *pupu hīmene* comme entracte. Il est vrai que l'on n'a pas assez de menottes pour menotter le public pendant le spectacle, mais on est en train d'imaginer quelque chose pour insérer de vrais entractes entre les spectacles pour justement ne pas se servir de ces passages de *pupu hīmene* comme pause. On avait imaginé plusieurs choses qu'il nous faudra de toute façon tester. On essaie de trouver des solutions qui ne sont pas encore éprouvées mais l'on va proposer déjà ces solutions-là au ministre, pour les mettre en œuvre dès 2023. Sachant que les inscriptions du *Heiva* ont été ouvertes hier, on espère avoir un grand nombre de participants.

Enfin, s'agissant de votre proposition de faire payer ces places, on l'avait fait en 2021 lors du *Festival Tahiti Ti'a Mai* et cela s'était très bien passé. Cette année, c'était un peu compliqué de voir cette désertion alors que tout était annoncé complet. Ce sont des discussions à avoir avec le gouvernement, notamment avec le ministre de la Culture, pour essayer d'étudier des pistes et régler ce petit souci-là.

EXAMEN DU PROJET DE DÉLIBÉRATION

(La procédure d'examen simplifiée est approuvée à l'unanimité.)

Article 1er

Amendement (APF 8273 du 1-9-2022) déposé par Mmes Romilda Tahiata et Vaiata Perry-Friedman

Vote sur l'amendement
Sur l'article 1er amendé
Et sur l'ensemble du projet de délibération amendé :
Adoptés à l'unanimité avec 8 voix pour (dont 1 procuration)

(L'ordre du jour étant épuisé, la réunion de la commission s'achève à 11 h 38.)

LE PRÉSIDENT,

Michel Buillard